

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 08 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le huit novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VINZIER, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme Marie-Pierre GIRARD, Maire.

Conseillers : En exercice : 13 Présents : 8 Pouvoir(s) : 3

Présents : Mme Marie-Pierre GIRARD, M. André VAGNAIR, M. John BECHET, M. Alain BORDET (arrivée à 19h33), Mme Gaëlle BLANC, Monique CHAPPUIS, M. Gérard CHANEL, Mme Fabienne CHANEL.

Absent(s) excusé(s) : Mme Héléna BRACHET, M. Laurent ROHART, M. Bastien FLACON, M. ARANDEL Jean-Paul

Absent(s) : Mme Emilie ROCHETTE

Pouvoir(s) : Mme Héléna BRACHET à M. André VAGNAIR, M. Laurent ROHART à Mme Marie-Pierre GIRARD, M. Bastien FLACON à Mme Monique CHAPPUIS,

Secrétaire de séance : M. André VAGNAIR

OBJET DELIBERATION N° 2022-11-62

COMMUNES FORESTIÈRES : DESIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ

Mme le Maire rappelle que lors du Conseil Municipal du 10 juillet 2020, les élus ont validé l'adhésion de la Commune à l'Association des Communes forestières de Haute-Savoie, à l'Union Régionale des Associations de Communes forestières Auvergne Rhône Alpes et à la Fédération Nationale.

Elle précise que ces différentes structures jouent un rôle important, tant au niveau départemental que national pour la bonne défense des intérêts de la propriété forestière communale et la promotion du développement des territoires ruraux pour la forêt.

Elle rappelle également qu'à cette séance M. Bruno BORDET – Adjoint au Maire a été désigné référent forêt et Mme Héléna BRACHET – Conseillère Municipale Déléguée, désignée suppléante, pour représenter la commune de Vinzier auprès des différentes instances forestières.

Mme le Maire propose de désigner M. John BECHET, Conseiller Municipal Délégué, référent forêt en remplacement de M. Bruno BORDET.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par

0 ABSTENTION 0 CONTRE 10 POUR

DESIGNE M. John BECHET – Conseiller Municipal Délégué comme référent forêt pour représenter la commune de Vinzier auprès des différentes instances forestières.

Le Maire



Le secrétaire



Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.
Reçu en Sous-Préfecture le

Publié sur le site internet de la commune le :
14 novembre 2022
GIRARD Marie-Pierre – Maire : Auteur de l'acte